



Compte rendu du Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires du 07 mars 2022

- L'administration remarque que les mêmes questions/attentes sont rapportées chaque année. Les organisations syndicales (OS) ont demandé à ce que le dispositif de basculer en distanciel à Noisy-le-Grand, les jours de grève annoncés par la RATP, soit pérennisé à l'avenir. La direction ne veut pas s'engager et préfère traiter au cas par cas selon les situations.
- Concernant les machines à café de l'ENFiP de Lyon : ils attendent le prestataire et pour la bibliothèque, ils vont ré-ouvrir.
Au sujet des plexiglass à la cantine, l'administration est en attente de la note de la DGAFP pour prendre une décision, ou plutôt suivre la note.
- Concernant la motivation pour avoir déplacé des épreuves de rattrapage : l'administration craignait que les personnes qui devaient être à ce rattrapage soient en arrêt maladie suite au covid. L'intérêt des élèves a été favorisé, selon la direction
- Concernant le sentiment de gavage durant la scolarité et de stress suite aux perspectives de notation :
 - L'administration répond qu'un travail est en cours avec les équipes pédagogiques.4 chantiers d'amélioration sont à l'étude :
 - dé-densification des cours
 - organisation pédagogique
 - nouveaux outils pédagogiques
 - évaluation de compétence
- Au sujet de l'évaluation des compétences, il a été évoqué la possibilité de mettre en place un contrôle continu, avec des check-points plus nombreux, qui permettraient entre autres, de détecter plus facilement les stagiaires en difficulté.
L'administration rappelle que l'objectif est la réussite des stagiaires.
- Certains nous avaient fait remonter la différence de niveau entre le galop d'essai et l'évaluation sommative : La direction répond que le but n'est pas de nous piéger, mais il faut garder à l'esprit que l'ENFiP est une école professionnelle. Il est donc **c'est** normal que la scolarité demande un certain niveau.
- La longueur de la sommative a été un problème que nous avons soulevé : le responsable de l'assemblée demande au responsable de formation s'ils ont testé les sujets. Il y a eu un flottement avant qu'une réponse nous soit apportée.
Les sujets sont apparemment testés sur la longueur et sur la thématique. Il y a eu des commissions d'harmonisation. Un enseignant indique que le sujet GP a été réduit à la demande des chargés d'enseignements.

Leur but n'est pas de « tirer dans les coins ». Nous sommes intervenus en disant que les sujets ont tiré dans des domaines très précis des cours. Même les internes avec beaucoup d'expérience ont été en difficulté.

→ Des questions lors de la sommative ont été posées avant de suivre le cours : l'administration se défend en disant que ces notions ont été vues lors du socle. Cette réponse n'est pas acceptable.

→ Concernant la demande de travailler sur des bases école plus fréquemment, l'administration nous a répondu que nous étions en formation initiale et que donc l'apprentissage ne passe pas que par le biais d'une base école. La base école est utile mais ne représente pas la totalité de la formation qui doit s'apprécier dans un ensemble de critères.

→ Concernant les difficultés des personnes en distanciel : l'administration reconnaît que les formations en distanciel ne sont pas « leur cible ». Ce qui explique la complexité de l'organisation. Le but est le retour en présentiel 100 %. Cependant, ils font tout pour que cela ce passe le mieux.

→ Nous avons demandé plus de TTA : l'administration répond que le but n'est pas d'être chez soi, mais le but est bien de travailler pendant ces créneaux libérés.

Cependant, il y a un travail en cours sur le sujet.

Un chargé d'enseignement indique qu'il y a eu un mauvais calibrage des TTA, qui n'a pas permis dégager du temps pour pouvoir faire du soutien aux élèves en difficultés en amont des épreuves écrites.

→ Les OS ont soulevé la problématique des congés durant le stage pratique probatoire. Une demande de congés flottants pendant le stage a été faite. Selon l'administration, cela est compliqué à mettre en place, à cause des « évaluations » pendant le stage.

Une discussion s'est engagée et une autre demande : laisser une plage « fixe » de suspension de cours imposés par l'ENFiP et de laisser une plage variable au libre choix des élèves. L'administration va étudier cette possibilité.

La question a été posée pour savoir quelle sera la posture adoptée pour le pont naturel du 14 juillet. La direction de l'ENFiP précise que le 15 juillet qui se situe hors période de vacances sera considéré comme une « suspension de cours » et donc non travaillé.

→ Question indemnitaire : c'est une participation donc le but n'est pas de rembourser la totalité. Cette réponse est pour le moins étonnante.

→ Concernant la note relative au stage probatoire, elle devrait arriver dans les délais ...
Nous restons donc dans l'attente

→ Concernant l'évolution des mesures sanitaires, notamment concernant les nouvelles règles qui prennent effet le 14 mars (surtout la suppression du port du masque) : la direction de l'ENFiP est en attente des décisions prises par la DGFiP et s'adaptera en fonction. Cependant selon l'évolution de la situation l'ENFiP pourrait conserver des mesures sanitaires plus drastiques.

→ Les stagiaires qui sont scolarisés à Lyon ont été surpris de l'augmentation des prix de la restauration proposée par le centre de formation. Il s'agit de la répercussion de l'augmentation des tarifs établie par le prestataire qui fournit l'ENFiP de Lyon. Selon l'administration, c'est une augmentation normale décidée par le prestataire qui suivrait l'inflation. Dommage que l'administration ne trouve pas également normal, le fait de dégeler le point d'indice en fonction de l'inflation.

Pour conclure, cette réunion, nous a laissé le sentiment que la direction de l'ENFiP s'auto-rassure sur la pertinence de l'ensemble de cette formation qui, selon elle, colle totalement à la réalité des métiers des différents services. Le directeur s'appuierait sur les retours positifs qu'il a de la part des différents chefs de services accueillant des stagiaires pendant la période du stage probatoire.

Ces documents nous ont été fournis pour préparer le conseil de promotion. Il y avait notamment les données relatives à l'évaluation à chaud de la formation socle de la part des stagiaires.

Les OS alertent sur le fait que certains élèves n'ont pas osé être transparent lors de ces évaluations de la formation socle ainsi qu'il faut relativiser les données chiffrées.